

## AVAN PLONGEE TARIFS SAISON 2016 - 2017

La licence est obligatoire dès le premier entraînement en piscine  
Validité de la licence : du 15 septembre 2016 au 31 décembre 2017 - Validité du certificat médical : un an de date à date

### COTISATION - licence FFESSM incluse

Nombre de membres de la famille inscrits au club	1 <sup>ère</sup> année d'adhésion au club			2 <sup>ème</sup> année d'adhésion au club			3 <sup>ème</sup> année et plus		
	Adulte	Junior	Enfant	Adulte	Junior	Enfant	Adulte	Junior	Enfant
1	155 €	141 €	93 €	140 €	125 €	81 €	125 €	110 €	68 €
2	149 €	135 €	89 €	134 €	119 €	77 €	118 €	104 €	65 €
3 et plus	141 €	127 €	82 €	126 €	112 €	72 €	111 €	96 €	60 €

Licence Adulte (à partir de 16 ans) : 38,80 € - Licence Junior de (12 à 16 ans) : 24,55 € - Licence Enfant (de 8 à 12 ans) : 10,90 €

**Licence Passager (sans adhésion au club) : 48 €**

- Règlement**
- > Par chèque à l'ordre de AVAN PLONGEE (possibilité de régler en 2 ou 3 chèques) - Règlement de l'assurance complémentaire par chèque séparé
  - > Par Chèque Vacances ou Coupon Sport : + 5 euros de frais (prévoir l'appoint)
  - > En espèces contre reçu

### ASSURANCES COMPLEMENTAIRES FACULTATIVES

Tous les licenciés de la FFESSM bénéficient du contrat d'assurance en responsabilité civile et en assistance juridique contracté par la FFESSM

Une assurance complémentaire peut être souscrite : assurance individuelle accident (Loisir) ou assurance accident + voyages (Loisir Top)

Détail des garanties dans le document séparé ou sur le site de la FFESSM

**L'assurance complémentaire doit être réglée par chèque séparé à l'ordre de AVAN PLONGEE**

	1	2	3	Piscine
Loisir	20,10 €	31,15 €	54,30 €	11,60 €
Loisir Top	39,20 €	50,25 €	83,00 €	-

### FOURNITURES

Carnet de plongée : 2 € - Passeport 2 € - Pochette zippée : 5 €